



AVIS D'APPEL PUBLIC A CONCURRENCE

Marché de fournitures courantes et services

Référence : 2021-04

MAINTENANCE DE LA PRODUCTION ET DISTRIBUTION DE CHAUFFAGE, EAU CHAUDE SANITAIRE, CLIMATISATION ET VENTILATION POUR DIFFERENTS EQUIPEMENTS COMMUNAUX

I - POUVOIR ADJUDICATEUR

Commune de Bouillargues

Hôtel de Ville

BP 4 Parc Municipal

30 230 Bouillargues

Tel standard : 04 66 20 10 88 - Fax : 04 66 20 44 96

E-mail : marchespublics@bouillargues.fr

II - OBJET DU MARCHÉ

II.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur

Marché de services : Prestations d'exploitation et de maintenance des installations de génie climatique des bâtiments de la commune de Bouillargues.

II.2) Allotissement

Les prestations sont réparties en 2 lot(s) :

Lot(s)	Désignation
2021-04(01)	MAINTENANCE DES CHAUFFERIES A GAZ ET PRODUCTIONS ECS
2021-04(02)	MAINTENANCE DES INSTALLATIONS DE CLIMATISATION ET VENTILATION

Chaque lot fera l'objet d'un marché.

Les candidats ont la possibilité de soumettre des offres pour tous les lots.

II.3) Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés)

Code principal	Description	Code suppl. 1	Code suppl. 2	Code suppl. 3
50700000-2	Services de réparation et d'entretien d'installations de bâtiments			

Lot(s)	Code principal	Description	Code suppl.	Code suppl.	Code suppl.
2021-04(01)	50721000-5	Mise en état d'exploitation d'installations de chauffage			
2021-04(02)	50730000-1	Services de réparation et d'entretien de groupes de réfrigération			

II.4) Décomposition de la consultation

Il n'est pas prévu de décomposition en tranches.

II.5) Durée du marché

Le marché est conclu pour une période initiale de 1 an. L'exécution des prestations aura lieu du **23/08/2021 au 22/08/2022.**

Le marché est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.

II.6) Quantités-Etendue globale

Lieu d'exécution : Bâtiments municipaux – 30230 BOUILLARGUES

II.7) Variantes

Variante exigée.

Les candidats doivent faire une proposition pour les installations (3 monosplits) du DOJO.

III - PROCÉDURE

III.1) Type de procédure

La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

III.2) Conditions de participation

Le détail des pièces à fournir est indiqué dans le règlement de la consultation

III.3) Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci dessous avec leur pondération

Critères	Pondération
1 - Prix des prestations	60.0%
2 - Valeur technique	40.0%

III.4) Validité des offres

90 jours

IV- MODALITES D'OBTENTION DU DOSSIER DE CONSULTATION

Retrait sur la plateforme de dématérialisation : <https://www.marches-securises.fr>.

Visite sur site obligatoire.

V- MODALITES DE TRANSMISSION ET DE RECEPTION DES OFFRES

Transmission électronique exclusivement sur le site de la plateforme de dématérialisation : <https://www.marches-securises.fr>

VI - RENSEIGNEMENTS

Mme KHAZROU Nadia – Responsable des marchés publics : 04 66 20 67 37

M. GAIDAN Jérôme – Responsable des services techniques : 04 66 20 67 53

VII – RECOURS

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nîmes (16, avenue Feuchères, CS 88010 – 30 941 NIMES cedex 09 / Tél. 04 66 27 37 00 / Fax 04 66 36 27 86 / Courriel : greffe.ta-nîmes@juradm.fr).

Voies de recours : Voir les articles L551-1 et suivants du code de justice administrative.

VIII - Date limite de remise des offres : Mercredi 30 juin 2021 à 12h00

IX - Date d'envoi du présent avis : 31/05/2021